

MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 10 mars 2014 à 19h30 au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire Bernard Naud, mesdames les conseillères Émilie Garneau et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron, Denis Beaulieu, Gaétan Falardeau et Francis Marcotte, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

2014-03-01

Ordre du jour.

Il est proposé par M. Francis Marcotte et unanimement résolu :

Que l'Ordre du jour soit adopté tel que déposé, mais demeure cependant ouvert à l'article 10 : Divers et Questions.

2014-03-02

Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2014.

Il est proposé par M. Denis Beaulieu et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2014 soit adopté tel que déposé et lu.

2014-03-03

Fondation de la santé et des services sociaux de Portneuf – Brunch bénéfice.

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban procède à l'achat de 2 billets au coût de 32.00 \$ chacun pour un brunch conférence au bénéfice de la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf, qui aura lieu le dimanche 6 avril prochain.

2014-03-04

Fabrique de Saint-Alban – Aide financière annuelle

Il est proposé par M. Denis Beaulieu et unanimement résolu :

Que la Municipalité accorde une aide financière de 3 000 \$ à la Fabrique de Saint-Alban pour l'année 2014.

2014-03-05

Société canadienne du cancer – Relais pour la vie

Il est proposé par M. Denis Beaulieu et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban, par une commandite de 250.00 \$, soit un des Partenaires A à Z pour le Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer pour la région de Portneuf qui aura lieu les 14 et 15 juin prochain au Parc Donnacona;

Qu'en hommage à Mme Marysa Lenarduzzi, la lettre « L » soit choisi pour représenter la Municipalité.

2014-03-06

Avril, mois de la jonquille

Considérant que la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer ;

Considérant que les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer ;

Considérant que le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat ;

Considérant que la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer ;

Considérant que soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. » ;

Considérant que l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de

soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Marcotte et unanimement résolu :

De décréter le mois d'avril Mois de la Jonquille.

Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

2014-03-07

Gala des bénévoles

Il est proposé par Mme Émilie Garneau et unanimement résolu :

Que la Municipalité de Saint-Alban soumette les candidatures suivantes pour le Gala des bénévoles :

- Mme Marysa Lenarduzzi
- M. Jean-Philippe Rochon

Que la Municipalité défraie le coût de 4 billets pour assister à la soirée afin que les candidats puissent y assister avec leur conjoint(e).

2014-03-08

Saint-Vincent de Paul

Il est proposé par M. Denis Beaulieu et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban procède à l'achat de 2 billets au coût de 50.00 \$ chacun pour un souper au bénéfice de la Saint-Vincent de Paul qui aura lieu le 11 avril prochain.

2014-03-09

CPE le Kangourou – Activité de reconnaissance 2014

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que la Municipalité accorde une commandite de 45.00 \$ au CPE le Kangourou pour l'Activité de Reconnaissance 2014.

2014-03-10

Appui à la campagne « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire »

Considérant que notre organisation désire appuyer les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux dans le cadre de la campagne « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire ».

Considérant que les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux revendiquent un meilleur soutien financier pour réaliser la mission pour laquelle ils ont été créés.

Considérant que les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux sont indispensables au maintien du tissu social

québécois et qu'ils constituent des lieux privilégiés que se donnent les communautés pour apporter des réponses à leurs besoins.

Considérant que notre organisation reconnaît l'apport positif des organismes de notre milieu.

Considérant notre volonté que le gouvernement s'engage en faveur des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux.

En conséquence, il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban appuie les deux demandes des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux dans le cadre de la campagne « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire », soit :

- Un financement à la mission adéquat
- Un programme national de financement qui assure leur pérennité.

2014-03-11

Adoption du règlement 221 interdisant l'épandage durant certains jours

Il est proposé par M. Gaétan Falardeau
et unanimement résolu :

Que le règlement 221 interdisant l'épandage durant certains jours soit adopté tel que déposé.

Avis de motion du règlement 223 concernant des travaux dans le rang de la Rivière Noire

Avis de motion est donné par le conseiller municipal au siège numéro 3, M. Denis Beaulieu, quel lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour

ultérieur, le règlement 223 concernant des travaux de voirie dans le rang de la rivière Noire sera adopté.

2014-03-12

Orientation du projet de mise aux normes de l'eau potable – Mandat à Dessau

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban accorde à Dessau le mandat d'établir précisément avec le ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs, le type de caractérisation nécessaire à la mise aux normes de l'eau potable pour l'aqueduc du village. Dessau obtient également le mandat de supervision de cette caractérisation, le tout selon leur offre de service du 6 mars 2014 au montant de 4 600 \$ + taxes.

2014-03-13

Adoption des prévisions budgétaires 2014 du transport adapté de la MRC de Portneuf

Attendu que la MRC de Portneuf est l'organisme mandataire désigné pour la prestation des services de transport sur le territoire des municipalités participantes de la MRC de Portneuf;

Attendu que l'administration et les opérations du *Service de transport adapté de Portneuf* sont déléguées à la Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP);

Attendu que les tarifs d'utilisation sont de 3 \$ pour un déplacement à l'intérieur du territoire et de 6 \$ pour un déplacement par autobus à l'extérieur de la MRC, et de 10 \$ pour un déplacement par taxi à l'extérieur de la MRC;

Attendu que le conseil a pris connaissance des prévisions budgétaires 2014 et du plan de transport adapté de la CTRP.

En conséquence, il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban approuve les prévisions budgétaires, les tarifs d'utilisation, le plan de transport du *Service de transport adapté de Portneuf* et approuve sa contribution au montant de 2 539 \$ pour l'année 2014.

2014-03-14

Adoption du rapport annuel d'activités du Service de sécurité incendie de Saint-Alban.

Il est proposé par M. Francis Marcotte
et unanimement résolu :

Que le rapport annuel d'activités 2013 du Service de sécurité incendie de Saint-Alban soit adopté tel que déposé et transmis à la MRC de Portneuf.

2014-03-15

Achat de brassards à distribuer à la population

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban procède à l'achat de 250 brassards au coût unitaire de 3.48 \$ + taxes et qu'elle les distribue à la population afin d'augmenter la sécurité des marcheurs sur les routes.

2014-03-16

Inscription à la fête des voisins

Il est proposé par Mme Émilie Garneau
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban s'inscrive à la fête des voisins qui aura lieu le 7 juin 2014 et incite les citoyens à y participer.

2014-03-17

Piscine de l'École Secondaire St-Marc.

Considérant que la Municipalité a contribué financièrement à la rénovation de la piscine de l'École Secondaire St-Marc;

Considérant que les périodes de bains libres ne sont actuellement disponibles qu'en soirée uniquement;

Considérant que l'accès à la piscine est interdite pour la population lors des journées de fermeture de l'école, par exemple : les journées fériées;

Considérant que plusieurs citoyens désireraient avoir une plage horaire plus importante leur donnant accès à la piscine.

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban demande à la direction de l'École Secondaire St-Marc de rendre possible l'accès à la piscine pour la clientèle adulte pendant la période du dîner à raison de trois jours par semaine et que les périodes de bain libre demeurent disponibles alors que l'école est fermée pour les étudiants (vacances, congés fériés etc.)

Que la présente demande soit également transmise aux municipalités de l'Ouest de Portneuf pour obtenir leur appui.

Bordereau de correspondance.

Dépôt du bordereau de correspondance :

- Demande de citoyens du rang de l'Église Sud concernant le projet d'antenne de radiocommunication de Vidéotron;
- Invitation à assister à la soirée Gala reconnaissance de la Commission scolaire de Portneuf;
- Lettre d'information sur le Cocktail-bénéfice annuel de l'Association des Personnes Handicapées de Portneuf;
- Lettre de remerciements du Carrefour F.M. Portneuf;
- Lettre de remerciements d'Opération Nez rouge Portneuf;
- Lettre de la Chambre de commerce du secteur ouest de Portneuf sur les orientations 2014-2015;
- Lettre du Ministre de la famille annonçant l'octroi de places en garderie dans Saint-Alban.

Solde au compte chèque, placements et solde de la marge de crédit.

En date du 10 mars 2014, le compte chèque de la municipalité affichait un solde de 8 385.90 \$. Toujours en date du 10 mars 2014, la municipalité avait des placements pour un montant de 30 000 \$ et le solde de la marge de crédit était à 180 000 \$

2014-03-18

Comptes à payer.

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT \$
SAUVAGEAU, JEAN-PIERRE	4480	250.00 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	4481	217.30 \$
SAUVAGEAU, JEAN-PIERRE	4482	500.00 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	4483	724.34 \$
GERVAIS DOUVILLE & DANY NAUD	4484	500.00 \$
ECOLE SECONDAIRE ST-MARC	4485	500.00 \$
SAUVAGEAU, JEAN-PIERRE	4486	250.00 \$
BOIVIN GAUVIN	4487	1 643.86 \$
LES IMPRESSIONS BORGIA INC.	4488	151.89 \$
CHAMBRE DE COMMERCE OUEST	4489	230.00 \$
COURRIER DE PORTNEUF	4490	74.88 \$
DERY TELECOM	4491	43.10 \$
LES ENTREPRISES ST-UBALDE	4492	25 308.15 \$
EQUIP. BUREAU PORTNEUF CHAMPL	4493	349.53 \$
FQM	4494	10.85 \$
GARAGE J.P.NAUD & FILS	4495	997.75 \$
LES HUILES DESROCHES	4496	1 472.54 \$
JOHANSEN, GUYLAINE	4497	260.00 \$
LABORATOIRE ENVIRONEX	4498	215.00 \$
LANGLOIS ELECTRIQUE	4499	5 227.86 \$
LEFEBVRE, JOHNNY	4500	669.85 \$
ALIMENTATION DU SABLON INC.	4501	116.74 \$
MATERIAUX AUDET	4502	71.03 \$
MRC PORTNEUF	4503	92.42 \$
PERRON MARIO	4504	100.00 \$
POELES&FOYERS PORTNEUF	4505	134.35 \$
STEPHANIE POIRE	4506	72.00 \$
EXCAVATION GUILLAUME NAUD	4507	1 078.47 \$
PROTECTRON SE	4508	65.36 \$
PUBLICITE IDEE-CONCEPT	4509	476.76 \$
ROYNAT	4510	502.38 \$
FORMATION PREVENTION SECOURS	4511	104.11 \$
SERVICES MATREC	4512	643.86 \$
THIBEAULT, RICHARD	4513	150.00 \$
TREMBLAY BOIS	4514	73.88 \$
PARE, OUELLET, HUISSIERS	4515	91.98 \$
MINI. DES FINANCES (BAIL LAC LONG)	4516	72.43 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	4517	229.00 \$
SSQ	4518	1 026.78 \$
SAAQ	4519	2 162.75 \$
SAUVAGEAU, JEAN-PIERRE	4520	250.00 \$
A ÉTÉ PAYE PAR INTERNET:	DAS, Fédéral	2 459.72 \$
	DAS, Prov.	5 623.94 \$
	Visa	110.92 \$
	TéluS	799.73 \$
	Hydro Qc	8 400.65 \$
	TOTAL:	64 506.16 \$
TREPANIER, DENISE	4273	500.48 \$
BLOUIN, ETIENNE	4274	657.42 \$
TREPANIER, DENISE	4275	476.94 \$
VINCENT L. DOSTIE	4276	720.10 \$
BLOUIN, ETIENNE	4277	638.42 \$
TREPANIER, DENISE	4278	485.77 \$
VINCENT L. DOSTIE	4279	720.10 \$
DOLBEC, ROSE-MARIE H.	4280	131.48 \$

SAVARD, KARINE	4281	109.56 \$
TROTTIER, ALEX V.	4282	153.39 \$
BLOUIN, ETIENNE	4283	584.37 \$
TREPANIER, DENISE	4284	485.78 \$
VINCENT L. DOSTIE	4285	720.10 \$
CARON, CHRISTIAN	4286	305.78 \$
NAUD, BERNARD	4287	785.78 \$
FALARDEAU, GAETAN	4288	305.78 \$
GARNEAU, EMILIE	4289	305.78 \$
BEAULIEU, DENIS	4290	305.78 \$
MARCOTTE, FRANCIS	4291	305.78 \$
MARQUIS, CARMEN	4292	305.78 \$
BERTRAND, MATHIEU	4293	104.41 \$
BRIERE, JACKY	4294	229.71 \$
CHALIFOUR, YVON	4295	80.55 \$
GRONDINES, BENOIT	4296	184.96 \$
HAMELIN, FRANCOIS	4297	95.46 \$
HAMELIN, JEAN	4298	184.96 \$
LAFRENIERE, JOVANY	4299	44.75 \$
LEFEBVRE, PIERRE-OLIVIER	4300	35.80 \$
LEVESQUE, ANDRE	4301	104.41 \$
MARCOTTE, DORIS	4302	184.96 \$
MARCOTTE, GUY	4303	104.41 \$
NAUD, GUILLAUME	4304	44.75 \$
PERRON, JACQUELIN	4305	80.55 \$
PERRON, JOCELYN	4306	95.46 \$
PERRON, MARIO	4307	214.79 \$
RICHARD, ALEXANDRE	4308	104.41 \$
HOUDE, MARIE-CLAUDE	4309	229.71 \$
BLOUIN, ETIENNE	4310	493.78 \$
TOTAL:		11 622.20 \$

GRAND TOTAL: 76 128.36 \$

Divers et questions

Pas de questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée

2014-03-19

Levée de la séance

Il est proposé par M. Denis Beaulieu
et unanimement résolu :

Que la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit levée;

Le maire lève la séance à 21h30

Bernard Naud
maire

Vincent Lévesque Dostie
directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Bernard Naud, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »